



» Tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films plastiques, sachets, sacs, tubes, sur-emballages...



» Tous les emballages en métal : conserves, canettes, bombes aérosols, barquettes, capsules de café ou thé, blisters de médicaments, petits contenants...



» Tous les papiers (SAUF essuie-tout, mouchoirs et papier peint).

» Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires.



- » en vrac
- » bien vidés
- » non lavés
- » non imbriqués

Gagnez de la place en aplatissant vos bouteilles et briques alimentaires

Attention !

- » Les gros cartons bruns vont à la déchèterie, ils sont interdits dans les bacs de tri.
- » Les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.

DÉCHETS COMPOSTABLES

» Les déchets de jardin



» Les déchets alimentaires



DÉCHETS NON RECYCLABLES

» Tous les déchets qui ne sont pas des emballages recyclables : vaisselle cassée, déchets sales (mouchoirs, lingettes, couches), petits objets en plastique, ...



» à déposer en sacs fermés

MARGAUX-CANTENAC

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

CANTENAC :
Collecte tous
LES LUNDIS

Collecte le lundi
tous **LES 15 JOURS**

selon secteur semaines paires ou impaires (cf. verso du calendrier)

- Collecte tri semaine paire
- Collecte tri semaine impaire

MARGAUX :
Collecte tous
LES MERCREDIS

Collecte le mercredi
tous **LES 15 JOURS**

- Collecte tri semaine paire
- Collecte tri semaine impaire

DÉCALÉE D'UN JOUR
après un **JOUR FÉRIÉ**

PÉRIODE ESTIVALE : selon les conditions climatiques, les collectes de l'après-midi sont susceptibles d'être décalées le matin sans avertissement, pensez à sortir vos bacs la veille au soir !
Rentrez les après la collecte.

CANTENAC LUNDI

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PARES

- » Angludet
- » Avenue de la 5^e République
- » Avenue Pierre Chardon
- » Brouzac
- » Château d'Angludet
- » Château Pontac Lynch
- » Chemin de Benqueyre
- » Chemin de Calbat
- » Chemin de Calot
- » Chemin de Kirwan
- » Chemin de la Forêt
- » Chemin de la Hontigère
- » Chemin de la Ménagerie
- » Chemin de Lynch
- » Chemin de Péséou
- » Chemin des Ecoliers
- » Chemin du Bonita
- » Chemin du Cassena
- » Chemin du Gondet
- » Chemin du Marais
- » Pas de Mathéou
(collecte Route d'Arsac)
- » Passage du Caneyron
- » Route d'Arsac
- » Route de Brane *(PN32/Guinot)*
- » Route de Jean Faure
- » Route de la Croix de Chavaille
- » Route de Ninotte
- » Route d'Issan *(du n° 2 au n°8)*
- » Route du Port d'Issan
- » Rue Armand Lalande
- » Rue Camille Godard

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Allée Canteni
(collecte Chemin de Moncabon)
- » Allée des Jardins de la Louise
- » Chemin de Boulibranne
- » Chemin de Brown
- » Chemin de la Bergerie
- » Chemin de la Forge
- » Chemin de la Garenne
- » Chemin de la Lande
- » Chemin de la Louise
- » Chemin de la Réserve
- » Chemin de la Tuilerie
- » Chemin de Lagunegrand
- » Chemin de Moncabon
- » Chemin du Carreyrot
- » Chemin du Lavoir
- » Chemin du Passant
- » Chemin du Plaisir
- » Chemin du Pontet
- » Pas de Mathéou
(collecte Rue de Mathéou)
- » Place de Mathéou
(collecte Chemin du Plaisir)
- » Route de Martinens
- » Route des Eycards
- » Rue Corneillan
- » Rue de Mathéou

MARGAUX MERCREDI

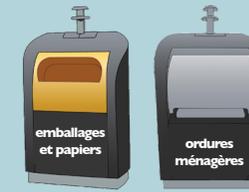
COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PARES

- » Allées du Docteur Dottain
- » Avenue de la Liberté
- » Avenue Jeanne d'Arc
- » Chemin de la Bègue
- » Chemin des Eyrins
- » Cours de Verdun
- » Cours Pey Berland
- » Impasse de la Halle
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- » Impasse de l'Ancienne Poste
(collecte Rue de l'Ancienne Poste)
- » Impasse du Parc des Sports
(collecte Rue du Parc des Sports)
- » Impasse Saint Michel
(collecte Rue du Général de Gaulle)
- » Le Moulin *(Route de Labégorce)*
- » Moulin du Port *(Route du Port)*
- » Petit Chemin des Gondats
(collecte Cours Pey Berland)
- » Place de la Liberté
(collecte Avenue de la Liberté)
- » Place de la Trémoille
- » Place du Matha
- » Route de Campion
- » Route de Labégorce
- » Route de l'Eglise
- » Route de l'Île Vincent
- » Route des Doumens
- » Route du Matha
- » Route du Port
- » Rue Abel Laurent
- » Rue de la Halle
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- » Rue de la Trémoille
- » Rue de l'Ancienne Poste
- » Rue de Segonnes
(collecte Cours de Verdun)
- » Rue des Vignerons
- » Rue du Général de Gaulle
- » Rue du Maréchal Leclerc
- » Rue du Parc des Sports
- » Rue Georges Mandel
- » Rue Pasteur
- » Rue René Coty

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Allée de l'Arc en Ciel
(collecte Rue Mermoz)
- » Allée du Clos de Mathilde
(collecte Rue Jacques Brel)
- » Allée Le Barillot
(collecte Rue Corneillan)
- » Avenue de la Gare
- » Chemin de la Louise
- » Chemin des Gondats
- » Chemin du Plaisir
- » Chemin Petite Lande
- » Cité République
(collecte Cours de la Marne)
- » Cours de la Marne
- » Impasse Mangin
- » Lotissement de Lagunegrand
- » Lotissement Hameau de Doumens
- » Petit Chemin des Gondats
(collecte Chemin des Gondats)
- » Place Robert Bergey
- » Place Saint Michel
(collecte Route de Rauzan)
- » Route d'Issan *(après le n°8)*
- » Route de Lagunegrand
- » Route de Rauzan
- » Rue Alexis Millardet
- » Rue Corneillan
- » Rue de l'Éstonat
- » Rue du Carmentin
- » Rue du Maréchal Foch
- » Rue Gambetta
- » Rue Jacques Brel
- » Rue Joliot Curie
- » Rue Mangin
- » Rue Mermoz
- » Rue Michel de Montaigne
- » Rue Montesquieu

BORNES ENTERRÉES



» Rue de la Halle (parking)

BORNES À VERRE



- » bien vidés
- » non lavés
- » sans bouchons ni couvercles



» Tous les emballages en verre :
bouteilles, pots, bocaux et flacons ...



- » Rue du Général de Gaulle
- » Chemin de Cassena (cimetière)
- » Chemin du Péséou (face au chemin de Boulibranne)
- » Route de Lagunegrand

BORNES À TEXTILE



En sacs fermés



- » Rue du Général de Gaulle
- » Route de Lagunegrand
- » Avenue de la 5^{ème} République (parking supermarché)

DÉCHÈTERIES > les déchets exceptionnels et/ou volumineux



Déchèterie d'Arsac (particuliers et professionnels)
Avenue de Lesclause - 33460 Arsac

Déchèterie de Cussac (particuliers uniquement)
Route de Saint Laurent - 33460 Cussac-Fort-Médoc

Horaires : www.cc-medoc-estuaire.fr

! Horaires adaptés l'été

UN DOUTE, UNE QUESTION, UNE ENVIE D'EN SAVOIR PLUS :

Rubrique → "Gestion des déchets" sur www.cc-medoc-estuaire.fr

Téléphone : 05 18 06 10 34 / mail : decheterie@medoc-estuaire.fr